



ASSISTANCE

Un pédalier récalcitrant? Une roue endommagée? Un dérailleur qui déraille? Pas de panique. Vous bénéficiez d'un service d'assistance.

Encas de panne en Belgique ou à maximum 30 km au-delà de nos frontières, vous bénéficiez d'un service d'assistance valable 24h/24 et 7j/7.

Si cela est possible, votre vélo sera réparé sur place. Dans le cas contraire, vous serez transporté, avec votre vélo jusqu'au réparateur de votre choix. Vous pouvez également demander à être déposé sur votre lieu de départ ou d'arrivée.

En cas de vol, le service d'assistance organise et prend en charge vos frais de transport jusqu'à votre lieu de départ ou d'arrivée en Belgique, à concurrence d'une intervention maximale de 100 €.

Attention, ce service est limité à maximum deux interventions par an et, pour en bénéficier, vous devez vous trouver à au moins à 1 km de votre domicile et sur une voie praticable.

Les frais de réparation seront pris en charge via votre garantie omnium, dans les conditions prévues.

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE D'ASSISTANCE ?

Il vous suffit d'appeler le
+32(0)4 340 56 23

et de mentionner votre numéro de police, votre numéro de cadre et de faire référence à Ubike.

Numéro de police: MA33008241

CONTACT Ubike:
info@ubike.be